



PROCES VERBAL N°8
COMMISSION DE LABELLISATION
DES ACTIONS SANTE ENVIRONNEMENT DE BRETAGNE
Plan Régional Santé Environnement 3 de Bretagne 2017-2021 (PRSE3)

Le 10 décembre 2021 de 15h00 à 16h30,

Sous la présidence de Sébastien HAMARD, Directeur de l'aménagement et de l'égalité au Conseil Régional de Bretagne

En présence de :

- Maud BILLON (DREAL Bretagne)
- Laurine TOLLEC (ARS Bretagne)
- Myriam BEILLON (ARS Bretagne)
- Carole CHERUEL (ARS Bretagne)
- Anne VIDY (ARS Bretagne)
- Béatrice GAUTIER GRALL (ARS Bretagne)
- Murielle THEZE (ARS Bretagne)
- Sébastien HAMARD (Région Bretagne)
- Philippe CLAPPIER (Région Bretagne)
- Hélène BONNEFOY (CEREMA)
- Jean-François VIEL (Université Rennes 1)
- Pierre LE CANN (EHESP)

S'est tenue la commission de labellisation n°8.

9 dossiers ont été discutés. La liste figure en annexe.

4 ont été reconnus « Action Santé Environnement du PRSE3 de Bretagne » pour la durée de l'action.

Au regard des éléments portés à connaissance, 4 dossiers seront réexaminés à la prochaine commission et 1 dossier s'est vu refuser la labellisation.

Liste des dossiers retenus :

1. Enquête « baromètre en santé environnement » auprès de la population bretonne – Observatoire Régional de Santé de Bretagne
2. Tableau de bord Santé-Environnement – Lorient Agglomération
3. Colloque académique « Santé et développement durable en Bretagne » - Rectorat de Bretagne
4. Réduction de l'exposition au Radon : Formation de diagnostiqueurs – Approche Eco Habitat

Fait à Rennes, le 10 décembre 2021

Le Directeur de l'aménagement et de l'égalité au Conseil Régional de Bretagne

Sébastien HAMARD

Signé par : SEBASTIEN HAMARD
Date À : 14/12/2021
Qualité À : DIRAM - Direction

